

ASTREINTES

Opposition à l'accord signé

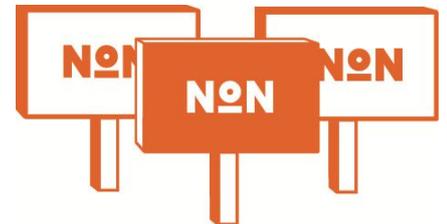
La **CFDT** a fait opposition à l'accord relatif aux astreintes, signé par le seul syndicat SUD.

Nous agissons dans le cadre d'une démarche commune avec la CFTC et la CFE-CGC.

En dépit d'une négociation démarrée en 2012 au niveau de l'UES Gfi Informatique, le texte signé le 29 juin 2016 n'instaure pas des conditions de réalisation des astreintes qui prennent suffisamment en considération la **protection de la santé des salarié-e-s**, et n'offre pas une **compensation financière décente** pour des contraintes ayant un impact particulièrement déstructurant sur l'équilibre vie privée/vie professionnelle des salarié-e-s concernés.

Ainsi, les raisons de cette opposition, partagées par les 3 Organisations Syndicales non signataires, sont principalement les suivantes :

- ➔ Le principe du **volontariat** n'est pas pris en considération de manière suffisamment étendue,
- ➔ Le système d'astreinte à **tarifs** différents et insuffisants, selon une notion d'habituelle avec ou sans intervention ou d'exceptionnelle, est trop complexe et n'est pas égalitaire,



Les primes d'astreintes n'ont pas été revalorisées de manière décente et restent beaucoup trop proches des valeurs initiales de la note de service de 2006 encore en vigueur aujourd'hui,

La **fréquence** maximum de 20 semaines d'astreintes annuelle est trop élevée,

- ➔ Aucune **commission d'arbitrage ou de suivi** n'est prévue en propre au niveau de l'accord, afin de fluidifier au plus près du terrain, l'application de ses clauses et permettre un processus d'amélioration des dispositions initiales.

Pour faire évoluer les droits des salarié-e-s et encadrer positivement la gestion des astreintes à gfi, la CFDT demande la poursuite des négociations.



CONTACT CFDT

Pour être régulièrement informé-e, par vos représentant-e-s **CFDT**, n'attendez plus avec impatience nos communications, demandez à recevoir une information actualisée par courriel. Envoyez un message à cfdtgfi@yahoo.fr avec une adresse privée autre que xxxxx@gfi.fr.

Site de la CFDT gfi

<http://cfdtgfi.jimdo.com/>

Vos représentant-e-s CFDT

UES Gfi Informatique Catherine LINTIGNAT cfdtgfi@yahoo.fr 06 45 81 26 02

GFI INFORMATIQUE

Est	Fabrice DEMORI	f.demori@hotmail.fr	
Ile de France	Consuelo FELIU LLOMBART	gfi.cfdt@gmail.com	
	Valérie DEFLANDRE	cfdt.valerie@gmail.com	
	Patrick LOU	lou.cfdt@free.fr	
Méditerranée	Christophe SIMON	cfdt.med@gmail.com	07 81 75 43 01
Nord	Christian TANGHE	cfdnord@free.fr	
Ouest	Gaétan RYCKEBOER	ouest.cfdtgfi@gmail.com	
Rhône Alpes	Contact CFDT	cfdra@yahoo.fr	
Sud-Ouest	Didier POUSSON	cfdt.gfi.sudouest@gmail.com	

GFI INFORMATIQUE PRODUCTION

Lyon	Stéphane GLAÇON	cfdt.gfi.ip@gmail.com	06 43 04 34 68
Lille	Philippe BUGES	ds2.cfdt.gfi.ip@gmail.com	

GFI PROGICIELS

Reims	Luc FOURNIER	cfdtprogiciels@yahoo.fr
-------	--------------	--

Hors UES

GFI CHRONO TIME

Tomas RODRIGUEZ	cfdt.gct@gmail.com
-----------------	--

COGNITIS

Sébastien LACREU	cfdt.cognitis@gmail.com
------------------	--

GFI INFOGEN SYSTEM

Contact CFDT	cfdt.infogen@gmail.com
--------------	--

GFI INFORMATIQUE TELECOM

David CATHERINE	cfdtgfiit@free.fr
-----------------	--

